

## Quand prononce-t-on le "s" de "plus" ?

- Dès que "plus" est suivi d'un mot commençant par une voyelle, la liaison doit s'imposer, en tout cas dans le registre soutenu. La prononciation est d'ailleurs de la forme [plu-zon] et non [pluss'on].

Cependant, dans un registre courant ou familier elle est souvent omise, ce qui donne [plu on], [plu il], etc.

- À l'inverse, lorsque le mot suivant "plus" commence par une consonne le "s" ne se prononce généralement pas dans un registre soutenu.

Il peut parfois se prononcer en registre courant ou familier. Cela dépend également de la forme positive ou négative :

"Il y en a [plys] qu'un."

"Il n'y en a [ply] qu'un."

### Il faut distinguer "plus" selon les cas suivants :

1. **S'il suit un VERBE, le "s" se prononce** (par ex. : "il travaille plus" ou "il travaille plus que moi").
2. **S'il est utilisé avec un NOM : "plus de" + un nom, le "s" se prononce** (par ex. : "elle a plus de travail que moi").
3. **S'il est utilisé avec un ADJECTIF : "plus" + un adjectif, il y a 2 cas :**
  - a. **le "s" ne se prononce pas si l'adjectif commence par une consonne** (par ex. : "il est plus grand que moi")
  - b. **le "s" se prononce "Z" si l'adjectif commence par une voyelle** car on fait alors la liaison (par ex. : "elle est plus âgée que toi").
4. **Avec la négation, "NE... PLUS", le "s" ne se prononce pas.**